

Des comptes équilibrés, mais au prix d'un retard d'équipement

Ce que confirme l'audit rejoint ce que nous constatons chaque jour sur le terrain : Pierrelaye affiche aujourd'hui un taux d'équipement inférieur à celui des communes comparables. A titre d'exemple, Il manque une salle de spectacle ou d'activités polyvalente pour la vie associative et culturelle. Plusieurs bâtiments publics vieillissent et se dégradent, faute d'un entretien et d'une rénovation programmés dans la durée.

Une commune qui n'investit pas dégage mécaniquement de l'épargne. Ce n'est pas en soi une prouesse de gestion : c'est un choix, ou une absence de choix, dont la facture se paie aujourd'hui en équipements manquants ou vieillissants.

Des marges de financement qui n'ont pas été saisies

L'absence de programme pluriannuel d'investissement et de stratégie de financement a eu un coût concret. Nous avons ainsi constaté qu'environ 800 000 € de subventions liées à la construction du terrain de football synthétique n'ont pas été sollicitées en temps utile et sont aujourd'hui définitivement perdues pour la commune. Faute d'une recherche de subventions structurée, le seul véritable effort d'équipement de la dernière décennie a dû être financé presque intégralement par l'emprunt, alors qu'un financement mieux préparé aurait permis de faire davantage, avec moins de dette.

Plus largement, la commune n'a jamais construit de véritable stratégie sur ses recettes : elles ont simplement suivi leur évolution naturelle, sans effort particulier pour les dynamiser ou aller chercher les financements extérieurs disponibles.

Une ville qui a grandi sans que ses équipements ni ses recettes ne suivent

Pierrelaye est passée d'environ 7 300 habitants en 2006 à près de 11 000 aujourd'hui, soit une croissance de plus de 50 % en moins de vingt ans. Face à cette évolution, un seul équipement structurant a été livré pour accompagner l'arrivée de nouveaux habitants : le troisième groupe scolaire. Rien, en revanche, pour le sport, la culture ou la vie associative — ce qui explique en grande partie le déficit d'équipements que nous constatons aujourd'hui.

Cette croissance démographique aurait dû, logiquement, élargir la base fiscale de la commune au même rythme que ses charges. Ce n'est pas le cas : les programmes immobiliers construits sur les dix dernières années n'ont pas permis d'augmenter les recettes fiscales proportionnellement à la hausse des dépenses, la ville comptant aujourd'hui un taux de logements sociaux compris entre 26 et 28 %. Nous ne remettons pas en cause la mixité sociale à laquelle nous sommes attachés, mais ce constat impose de rééquilibrer, pour l'avenir, la nature des programmes accueillis afin que la croissance de la population s'accompagne enfin d'une croissance comparable des ressources de la commune.

Ce rééquilibrage ne signifie en aucun cas urbaniser davantage ou bétonner Pierrelaye : nous sommes attachés au caractère de ville à la campagne qui fait l'identité de notre commune, et notre stratégie de recettes ne

repose pas sur une densification supplémentaire. C'est précisément pour cette raison que nous avons d'ores et déjà repris contact avec les promoteurs sur les projets immobiliers engagés par l'ancienne majorité avant les élections, afin d'en revoir, chaque fois que possible, la qualité et l'équilibre — comme sur le projet de la rue de Malassis. Pour les projets à venir, ce même équilibre sera garanti dans la durée par la révision du plan local d'urbanisme (PLU), qui fixera un cadre clair, respectueux du caractère de notre ville, auquel devront se conformer tous les nouveaux programmes.

Ce constat rejoint celui fait sur la masse salariale : une ville qui grandit sans piloter ni ses effectifs ni la composition de ses nouveaux programmes immobiliers voit mécaniquement ses charges progresser plus vite que ses recettes. C'est très exactement l'effet de ciseau que l'audit identifie pour les années à venir.

Notre priorité : ne pas augmenter le taux d'imposition communal, et préserver le caractère de ville à la campagne de Pierrelaye. Notre stratégie : des programmes immobiliers mieux équilibrés, plus d'activité économique, et aller chercher, enfin, chaque subvention à laquelle notre commune a droit — sans bétonner davantage notre ville.

Travailler sur les recettes, sans faire peser l'effort sur les ménages

L'audit confirme qu'un travail sur les recettes de la commune est nécessaire pour retrouver des marges d'investissement. Nous le disons avec clarté, car c'est un sujet qui légitimement interroge : travailler sur les recettes ne signifie pas d'abord augmenter les impôts des Pierrelaysiens. C'est pourquoi nous nous fixons comme priorité de ne pas augmenter le taux de la fiscalité communale sur la durée du mandat, et nous mettrons tout en œuvre pour la tenir. Une gestion responsable nous impose toutefois une forme de prudence : cet engagement s'entend à politique nationale et contexte économique inchangés ; il ne peut, comme pour toute commune, nous prémunir d'aléas majeurs qui échapperaient à notre pilotage (décision de l'État, choc économique national, événement exceptionnel). C'est précisément pour limiter ce risque, et non pour nous en prémunir a posteriori, que nous concentrons nos efforts sur les autres leviers de recettes.

Les marges de manœuvre que nous voulons construire viendront d'ailleurs : d'une recherche systématique et professionnalisée des subventions auxquelles la commune a droit ; d'un rééquilibrage de la qualité des programmes immobiliers, déjà engagé avec les promoteurs et qui sera consolidé par la révision du PLU ; et d'une politique d'accueil raisonné d'activités économiques sur notre territoire, qui élargit la base fiscale de la commune sans en relever le taux et sans dénaturer son cadre de vie. Des recettes mieux réparties, à taux inchangé et à empreinte urbaine maîtrisée, c'est notre voie pour financer les équipements dont Pierrelaye a besoin.

Notre méthode pour la suite du mandat

- Mettre en place un véritable programme pluriannuel d'investissement, calibré sur nos capacités réelles de financement.
- Structurer une recherche systématique de subventions dès le lancement de chaque projet, pour ne plus jamais laisser d'argent public sur la table.
- Réviser le plan local d'urbanisme (PLU) pour garantir que tout futur programme immobilier respecte le caractère de ville à la campagne de Pierrelaye et contribue équitablement aux recettes de la commune.

- Poursuivre le dialogue engagé avec les promoteurs sur les projets déjà autorisés, pour en améliorer la qualité chaque fois que possible, comme sur le projet de la rue de Malassis.
- Engager une politique d'attractivité économique raisonnée, pour élargir la base fiscale sans peser sur le taux d'imposition ni densifier à outrance.
- Doter la commune d'outils de pilotage financier modernes : prévisionnel de trésorerie et tableau de bord de la dette.

Conclusion

Nous ne remettons pas en cause l'attachement de nos prédécesseurs à des comptes équilibrés. Mais l'équilibre comptable ne peut pas être une fin en soi lorsqu'il se traduit par des équipements manquants, des bâtiments qui se dégradent et des subventions perdues. Avec les résultats de cet audit indépendant, notre responsabilité est désormais de donner à Pierrelaye les moyens d'investir pour l'avenir, en priorité sans faire peser cet effort sur la fiscalité des habitants.